



(N° 237.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MAI 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Thomas Stobbart, conducteur-construteur à l'administration du chemin de fer de l'État.

MESSIEURS,

Le sieur Stobbart est né à Barnard-Castle (Angleterre), le 31 juillet 1799; il habite la ville de Malines depuis l'année 1836, et il a été constamment employé à la construction des plates-formes, de la pose des rails, etc., sur différentes lignes du chemin de fer.

Le pétitionnaire a quitté sa patrie pour tirer plus d'avantages des connaissances spéciales qu'il possède; sa conduite est irréprochable et les autorités consultées appuyent sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
